

INDICATEUR DU COÛT DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

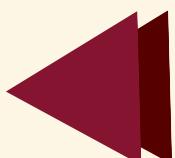
DOSSIER DE PRESSE
Première édition
Juillet 2025

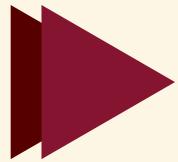


FNAEL

SOMMAIRE

1. Avant-propos, **page 1**
2. Présentation de l'ICDM et résultats globaux, **page 3**
3. Analyse des frais spécifiques de mobilité, **page 5**
4. Analyse des frais spécifiques de rentrée, **page 7**
5. Analyse des frais de vie courante, **page 8**
6. Cas d'étude, **page 9**
7. Revendication, **page 10**
8. Qui sommes-nous ? **page 15**
9. Méthodologie, **page 17**



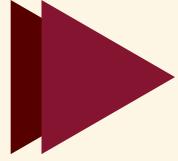


AVANT-PROPOS

Si les mobilités internationales sont présentées comme essentielles dans l'enseignement supérieur – quitte à être rendues obligatoires dans certaines filières et universités –, **leur coût réel reste trop largement invisibilisé**. Pourtant les étudiants font face à une précarité grandissante, renforcée par une inflation toujours plus forte et des aides insuffisantes. L'investissement financier que représente une mobilité – quelle qu'en soit sa nature – est **incompatible avec la réalité de la jeunesse** et les moyens dont elle dispose.

Aux frais de transport, de logement, et d'achats du quotidien, déjà très élevés, s'ajoutent des **dépenses spécifiques à la mobilité** (frais de dossier, coût du voyage, etc.), rarement prises en compte par les universités. Ce coût représente **une véritable source d'inégalité et un facteur d'exclusion à la réussite** des étudiants. Il contribue grandement à faire de la mobilité étudiante un privilège, alors même qu'elle est devenue une condition de validation du diplôme dans de nombreuses formations, notamment linguistes. À cause de ce manque d'aide et d'accompagnement, certains étudiants sont contraints de renoncer à une mobilité, renonçant ainsi parfois à l'obtention de leur diplôme, ou à l'accès à de futures formations.

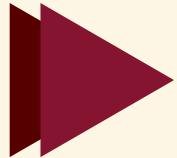
Face à ce constat et dans l'optique de sensibiliser, **la FNAEL publie pour la première fois l'Indicateur du Coût de la Mobilité** (ICDM). Construit à partir de la méthodologie de l'Indicateur du Coût de la Rentrée de la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes), cet outil a pour objectif d'évaluer et de mettre en lumière les frais auxquels sont confrontés les jeunes partant à l'étranger au cours de leurs études.



AVANT- PROPOS

En tant qu'organisation représentative des étudiants linguistes, la FNAEL a conscience de l'importance de la mobilité internationale dans les cursus linguistes. Cependant, elle ne peut rester silencieuse **face à son utilisation, faute de moyens, comme outil de sélection sociale.** À travers cet indicateur, elle s'engage à souligner l'obstacle que son coût peut représenter, car la mobilité étudiante ne devrait pas être un luxe réservé à quelques-uns, mais une opportunité pour toutes et tous.





PRÉSENTATION DE L'ICDM ET RÉSULTATS GLOBAUX

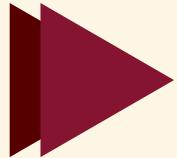
L'indicateur du coût de la mobilité vise à mettre en lumière le coût d'une mobilité internationale **pour un étudiant non boursier, en licence, citoyen d'un pays membre de l'Union Européenne, et participant à un séjour d'études Erasmus+** pour une année universitaire complète, soit 10 mois. Afin de le rendre davantage représentatif, l'indicateur est calculé d'après **cinq destinations très prisées des étudiants en mobilité** : Barcelone en Espagne, Rome en Italie, Berlin en Allemagne, Lisbonne au Portugal, et Dublin en Irlande.

L'indicateur du coût de la mobilité se concentre sur les frais liés à la mobilité. Cependant afin de savoir ce que coutent une année complète nous avons rajouté trois axes en plus du premier :

- **Les frais spécifiques de mobilité** : frais supplémentaires payés pour pouvoir étudier à l'étranger.
- **Les frais de vie courante** : frais payés chaque mois d'année universitaire et parfois même durant l'été ;
- **les frais modulaires** : frais payés par certains étudiants selon leurs situations particulières ;
- **les frais spécifiques de rentrée** : frais payés à l'occasion de l'inscription et du début de l'année universitaire ;

Ainsi, pour partir en mobilité, un étudiant déboursera en moyenne :

796,03 €



PRÉSENTATION DE L'ICDM ET RÉSULTATS GLOBAUX

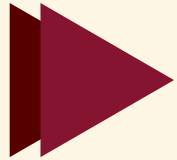
Barcelone		Rome	
	2025		2025
Frais de vie courante	2 184,66€	Frais de vie courante	2 462,24€
Frais spécifiques de rentrée	643,04€	Frais spécifiques de rentrée	643,04€
Frais spécifiques de mobilité	723,33€	Frais spécifiques de mobilité	788,50€
Frais modulaires	7,00€	Frais modulaires	5,90€
Total rentrée	3 558,03€	Total rentrée	3 899,68€
Total année	23 282,97€	Total année	26 112,94€

Berlin		Lisbonne	
	2025		2025
Frais de vie courante	2 277,38 €	Frais de vie courante	2 124,74€
Frais spécifiques de rentrée	643,04€	Frais spécifiques de rentrée	643,04€
Frais spécifiques de mobilité	589,13 €	Frais spécifiques de mobilité	848,00 €
Frais modulaires	5,48 €	Frais modulaires	6,88 €
Total rentrée	3 515,03 €	Total rentrée	3 622,66€
Total année	24 060,77 €	Total année	22 807,24€

Dublin			
	2025		
Frais de vie courante	1 749,30€		
Frais spécifiques de rentrée	643,04€		
Frais spécifiques de mobilité	926,67 €		
Frais modulaires	9,50 €		
Total rentrée	3 328,51€	Moyenne rentrée	3 584,78€
Total année	19 157,71€	Moyenne année	23 084,33€

AINSI, LE COÛT MOYEN D'UNE MOBILITÉ EN 2025 POUR UN AN EST ESTIMÉ À :

23 084,33 €



ANALYSE DES FRAIS SPÉCIFIQUES DE MOBILITÉ

Avant même d'arriver dans leur pays d'accueil, les étudiants en mobilité doivent déjà **débourser plusieurs centaines d'euros**. Aux frais habituels de rentrée et de dépenses du quotidien s'ajoutent des frais spécifiques à la mobilité, indispensables pour débuter leur séjour à l'étranger.

Parmi ces dépenses, **les frais de voyage sont incontournables**, puisque les étudiants sont contraints de s'y plier pour se rendre dans leur ville d'études. L'indicateur prend en compte les trajets partant des **cinq plus grandes villes d'envoi d'étudiants en mobilité de France**, c'est-à-dire Nancy, Strasbourg, Marseille, Grenoble et Nantes, **à raison de deux allers-retours durant la mobilité**. Le premier correspond à l'arrivée en début et au départ définitif en fin de mobilité ; le second correspond à un aller-retour temporaire en France, que de nombreux étudiants réalisent pour retrouver leurs proches en cours de mobilité. Ces frais de voyage **varient fortement en fonction de la destination**, de 422,46€ pour Berlin jusqu'à 690€ pour Dublin, pour une moyenne de 534€. Ce montant conséquent est souvent sous-estimé dans le discours des institutionnels.

Autre dépense spécifique à la mobilité : **les certifications en langues**. En effet, pour s'assurer que les étudiants ont un niveau de langue suffisant pour suivre les cours, **les universités d'accueil requièrent le passage d'une certification** attestant d'un niveau de langue. Selon les pays et établissements, différentes langues et niveaux de pratique sont exigés, généralement entre le niveau B2 et C1. Ces tests sont payants – **souvent très onéreux** – et **non défrayés**, c'est alors à nouveau à l'étudiant de pallier un coût supplémentaire.

ANALYSE DES FRAIS SPÉCIFIQUES DE MOBILITÉ

Celui-ci varie d'une certification à une autre, et d'une langue à une autre, c'est pourquoi **le calcul se base sur des moyennes de deux à trois certifications par destination**, chacune reconnue et/ou demandée par l'université d'accueil. Ces moyennes oscillent entre 147€ à Rome et 438€ à Barcelone. En moyenne, la dépense d'un étudiant dans les certifications en langues nécessaires à son inscription s'élève à **250€**.

Enfin, à ces frais spécifiques s'ajoutent parfois des **frais d'immigration**. Selon la réglementation du pays d'accueil, les étudiants provenant de l'Union Européenne doivent **eux-aussi réaliser des démarches administratives payantes**, nécessaires pour rester sur le territoire au-delà des trois mois octroyés par le droit de libre circulation. En l'occurrence, pour séjourner plus de trois mois à Barcelone, il est nécessaire de s'inscrire au Registre Central des Étrangers (17,49€) et obtenir un Número de Identidad de Extranjero (9,84€). Pour Lisbonne, il s'agit d'une inscription auprès de la mairie (15€), ainsi que d'un certificat de résidence, Certificado de Registro de Cidadão da União Europeia (15€).

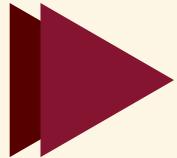
Ces frais présentent une réelle inégalité suivant la destination, puisque, en revanche, en Allemagne, en Italie et en Irlande, aucune démarche payante supplémentaire n'est requise pour les étudiants ressortissants de l'UE.

Mis bout à bout, ces coûts de mobilité représentent **un budget moyen de 796,03€**, avec un pic jusqu'à 981,33€ pour Barcelone. Ces frais ne sont pas négligeables et nécessitent une préparation et un réel accompagnement. Souvent, **ils sont à débourser avant même de percevoir la moindre aide financière** de la part de l'université ou de l'organisme d'envoi. Ils touchent donc particulièrement les étudiants issus de milieux plus modestes, pour qui la mobilité devrait aussi être un droit mais s'apparente davantage à un parcours du combattant. De plus, **ces frais ne sont pas accessoires** : ils sont essentiels et conditionnent réellement l'accès à la mobilité internationale.

ICdM 2025 - Frais spécifiques de mobilités

Barcelone		Rome		Berlin		Lisbonne		Dublin			
	2025		2025		2025		2025		2025		2025
Frais de voyage	516,00€	Frais de voyage	488,00 €	Frais de voyage	422,46 €	Frais de voyage	554,00 €	Frais de voyage	690,00 €	Moyenne voyage	534,09€
Certification en langue	438,00€	Certification en langue	147,00€	Certification en langue	166,67€	Certification en langue	264,00€	Certification en langue	236,67€	Moyenne certif	250,47€
Frais d'immigration	27,33€	Frais d'immigration	0,00 €	Frais d'immigration	0,00 €	Frais d'immigration	30,00 €	Frais d'immigration	0,00 €	Moyenne immigration	11,47€
Total rentrée	981,33€	Total rentrée	635,00€	Total rentrée	589,13 €	Total rentrée	848,00€	Total rentrée	926,67€	Moyenne rentrée	796,03€

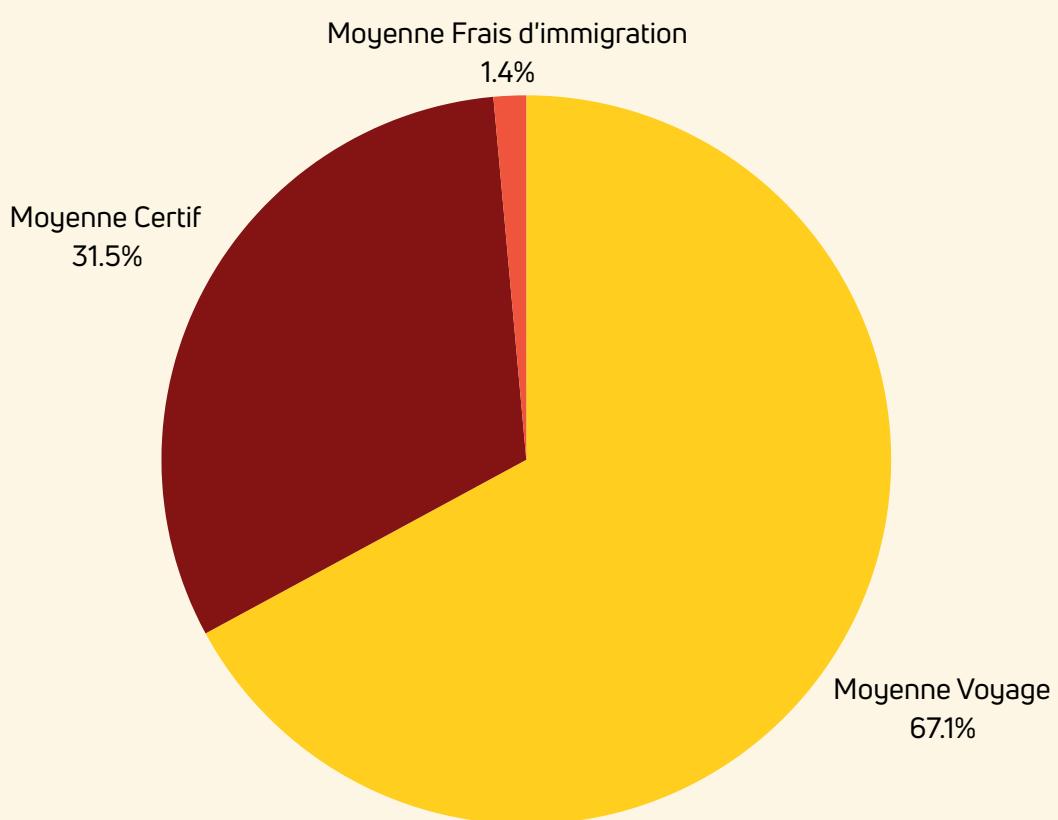
CF : Tableau suivant

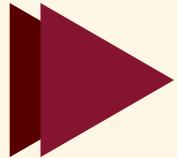


ANALYSE DES FRAIS SPÉCIFIQUES DE MOBILITÉ

Barcelone		Rome		Berlin	
	2025		2025		2025
Frais de voyage	516,00€	Frais de voyage	488,00 €	Frais de voyage	422,46 €
Certification en langue	438,00€	Certification en langue	147,00€	Certification en langue	166,67€
Frais d'immigration	27,33€	Frais d'immigration	0,00 €	Frais d'immigration	0,00 €
Total rentrée	981,33€	Total rentrée	635,00€	Total rentrée	589,13 €

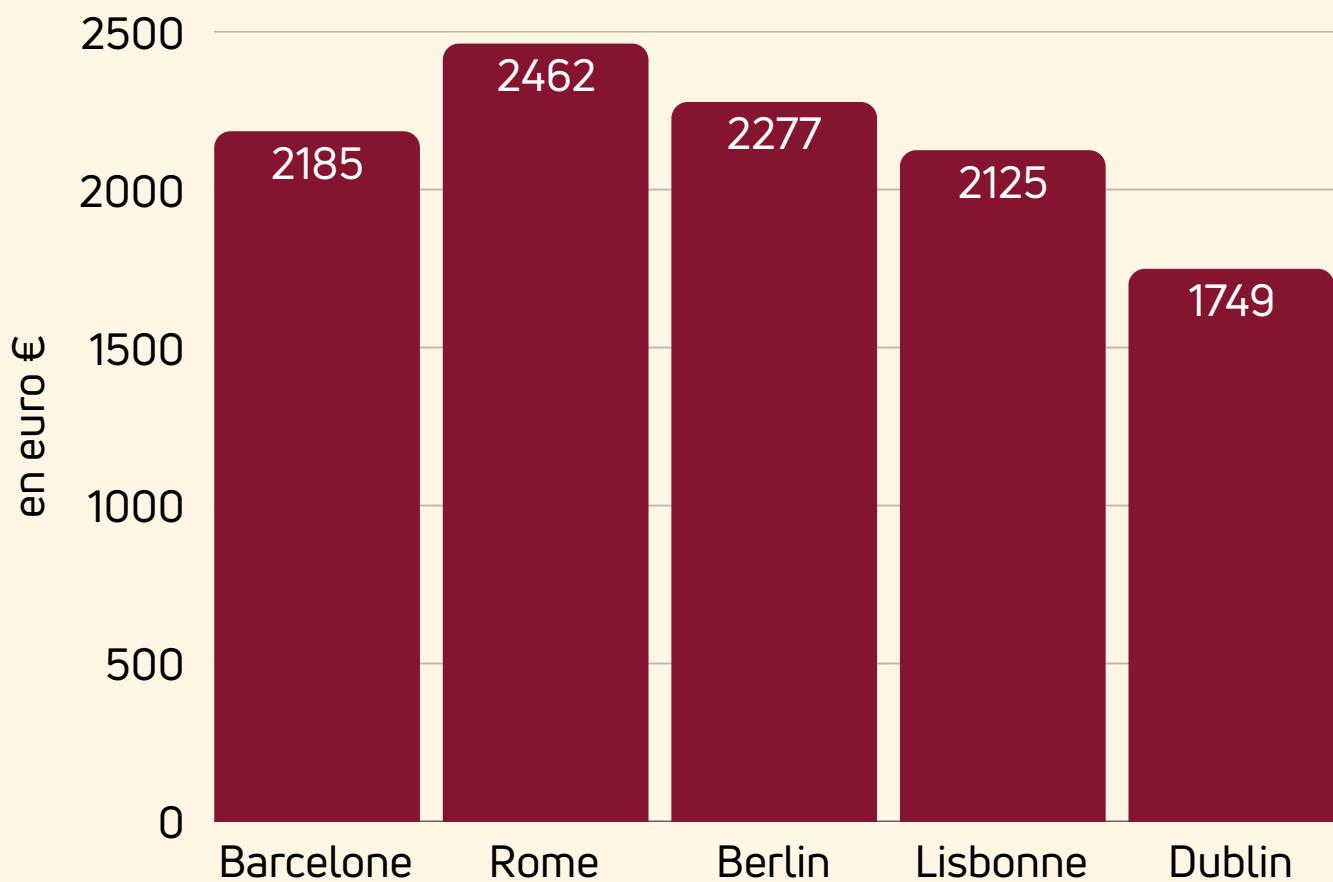
Lisbonne		Dublin			
	2025		2025		2025
Frais de voyage	554,00 €	Frais de voyage	690,00 €	Moyenne voyage	534,09€
Certification en langue	264,00€	Certification en langue	236,67€	Moyenne certif	250,47€
Frais d'immigration	30,00 €	Frais d'immigration	0,00 €	Moyenne immigration	11,47€
Total rentrée	848,00€	Total rentrée	926,67€	Moyenne rentrée	796,03€

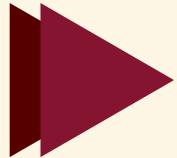




ANALYSE DES FRAIS DE VIE COURANTE

L'analyse des frais de vie courante représente un aspect de la réalité quotidienne d'un étudiant lorsqu'il poursuit ses études à l'étranger. Ces frais englobent **l'ensemble des dépenses nécessaires à sa vie, en dehors des frais de scolarité : logement, alimentation, transport, communication, mais aussi loisirs et imprévus.** Dans un contexte d'étude à l'étranger, ces coûts prennent une dimension plus importante qu'en France parfois, car l'étudiant se retrouve souvent sans les aides habituelles (CAF, mutuelles étudiantes, sécurité sociale complète) et sans le réseau de soutien familial ou institutionnel auquel il était habitué.





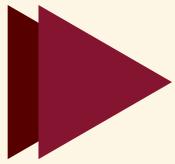
ANALYSE DES FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

Les frais spécifiques de rentrée regroupent **les différents coûts engendrés par la rentrée universitaire tels que les frais de scolarité (CVEC et frais d'inscription) et le matériel pédagogique.** Ce dernier rassemble les frais de papeteries et les frais spécifiques de filière, comme les œuvres littéraires dans le cadre d'études linguistes. Ces dépenses sont essentielles et parfois même obligatoires pour permettre le bon suivi du parcours d'étude. Tous ces frais regroupent l'ensemble des dépenses engendrées **pour avoir accès au cursus universitaire.** Malgré le fait que l'étudiant soit dans un autre pays, ces frais ne diffèrent pas des coûts engendrés par la rentrée en France car l'étudiant est toujours considéré comme étudiant de son université française.

C'est pourquoi il est identique pour chaque ville.

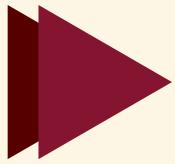
Barcelone		Rome		Berlin	
	2025		2025		2025
Frais d'inscription	175,00€	Frais d'inscription	175,00€	Frais d'inscription	175,00€
CVEC	103,00€	CVEC	103,00€	CVEC	103,00€
Matériel pédagogique	365,04€	Matériel pédagogique	365,04 €	Matériel pédagogique	365,04 €
Total rentrée	643,04€	Total rentrée	643,04€	Total rentrée	643,04€

Lisbonne		Dublin	
	2025		2025
Frais d'inscription	175,00€	Frais d'inscription	175,00€
CVEC	103,00€	CVEC	103,00€
Matériel pédagogique	365,04 €	Matériel pédagogique	365,04 €
Total rentrée	643,04€	Total rentrée	643,04€



CAS D'ÉTUDE : LES FRAIS D'IMMIGRATION AU ROYAUME-UNI

Le profil considéré dans cet indicateur est celui d'un étudiant issu de l'Union européenne partant étudier dans un autre pays membre de l'Union européenne. Il est important de rappeler que cela ne représente pas la totalité des étudiants en mobilité, et que de nombreux frais d'immigration s'ajoutent lorsque l'on quitte le territoire de l'UE. Le Royaume-Uni, par exemple, malgré son départ de l'UE, est une destination très prisée des mobilités étudiantes hors Erasmus+, et la France représente le deuxième pays d'origine de ses étudiants internationaux, avec environ 14 000 étudiants sur le territoire en 2020, d'après le focus Royaume-Uni de Campus France publié en juin 2023. Il existe également des formations bi-diplômantes en France et au Royaume-Uni, comme c'est le cas du Master FLE/PGCE de Lille. Dans ce cas spécifique, les étudiants du Master n'ont d'autre choix que de réaliser l'intégralité de leur 2ème année en mobilité au Royaume-Uni, sans que l'université n'en assume pour autant les frais. Une étudiante du Master témoigne de la nécessité de payer son Visa étudiant (£524, soit 613,88 €), une surtaxe liée à la santé (£776, soit 909,10 €), ainsi que le certificat du Cambridge Advanced (£175, soit 205,02 €), afin de pouvoir continuer son cursus universitaire. Au total, c'est £1475, soit 1728 €, que les étudiants de ce Master doivent débourser, en comptant uniquement les frais liés à l'immigration, simplement pour poursuivre leur formation.



REVENDICATIONS

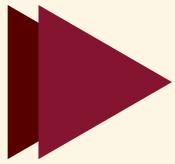
Alors que l'indicateur de la mobilité étudiante confirme les difficultés rencontrées par les étudiants en mobilité, la FNAEL alerte sur l'absence de dispositifs suffisants dans les établissements et appelle les universités à assumer leur responsabilité. À travers ce communiqué, la FNAEL formule plusieurs revendications concrètes et urgentes pour garantir des conditions de mobilité dignes et équitables pour toutes et tous.

Axe financier

De nombreux étudiants ignorent encore les aides financières et dispositifs d'accompagnement auxquels ils peuvent prétendre dans le cadre d'une mobilité internationale. Faute d'informations centralisées, claires et faciles d'accès, certains étudiants passent à côté de bourses ou de soutien logistique qui allègeraient significativement le coût de leur séjour. Cette méconnaissance renforce les inégalités d'accès à la mobilité et empêche certains de concrétiser leur projet, faute de moyens. Mieux faire connaître ces dispositifs, c'est un moyen concret d'agir pour l'égalité des chances et de permettre à chaque étudiant de vivre une expérience à l'étranger sans se heurter à des barrières financières.

La FNAEL demande à chaque université de mettre en place un point d'information spécifique dédié aux étudiants en mobilité sortant, regroupant l'ensemble des informations sur les aides disponibles, les démarches à effectuer et les contacts utiles, en lien avec les services sociaux et les associations étudiantes.

Lors de leur arrivée dans une nouvelle ville universitaire, les étudiants en mobilité se heurtent souvent à de réelles difficultés pour monter leurs dossiers d'aides sociales.

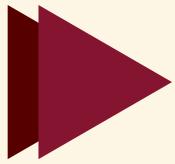


REVENDICATIONS

La diversité des dispositifs, la complexité des démarches administratives et les différences entre territoires et établissements rendent les procédures d'accès aux aides (bourses, aides au logement, aides à la mobilité, fonds sociaux, etc.) particulièrement opaques pour les étudiants en mobilité. Sans accompagnement, beaucoup abandonnent ces démarches ou subissent des retards de versement, aggravant leur précarité. Soutenir les étudiants en mobilité dans leurs démarches est essentiel pour sécuriser leur parcours et leur permettre d'étudier dans des conditions dignes, peu importe où ils se trouvent.

La FNAEL demande à chaque université de proposer un accompagnement personnalisé aux étudiants entrants et sortants dans la constitution de leurs dossiers d'aides sociales. Cet accompagnement doit être assuré par des services compétents et formés, en lien avec les associations étudiantes et les services sociaux.

Certaines formations universitaires imposent une période de mobilité internationale comme condition obligatoire pour valider leur diplôme. Pourtant, les étudiants concernés ne disposent pas toujours des ressources financières suffisantes pour couvrir les frais que cela engendre. Entre les frais de transports, de logement, de vie quotidienne et parfois de double loyer, le coût d'une mobilité obligatoire pèse lourdement sur les budgets étudiants. Or, les aides actuelles restent insuffisantes, inégalement réparties et mal adaptées aux réalités économiques des étudiants. Il est impensable que l'obtention d'un diplôme dépende encore de la situation financière d'un étudiant. Sans un soutien adapté, les mobilités obligatoires deviennent un facteur d'exclusion et creusent les inégalités dans l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est urgent de mettre en place une aide, à hauteur des besoins, pour que chacun et chacune ait les mêmes chances de réussir peu importe ses revenus.



REVENDICATIONS

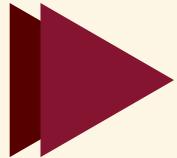
La FNAEL demande la garantie d'un financement public à hauteur des besoins réels des étudiants sortant lorsque la mobilité conditionne l'obtention de leur diplôme. Aucune mobilité imposée ne doit se faire sans compensation financière complète des surcoûts qu'elle génère.

Axe pédagogique

L'arrivée dans un nouvel environnement universitaire implique de s'adapter à un système pédagogique différent, de gérer de lourdes démarches administratives, et de s'habituer à un nouveau mode de vie. Trop souvent, les étudiants sont livrés à eux-mêmes, sans accompagnement structuré pour les guider dans ces étapes essentielles. Cette absence de soutien nuit à leur intégration, à leur bien-être et à leur réussite académique. Il est essentiel de garantir à tous des conditions d'accueil et de départ à la fois dignes et justes.

La FNAEL demande à chaque université de mettre en place un accompagnement pédagogique personnalisé et systématique pour tous les étudiants en mobilité, qu'elle soit entrante ou sortante. Ce suivi individualisé doit faciliter l'intégration académique, la reconnaissance des crédits et l'adaptation aux méthodes d'enseignement. Il devra s'appuyer sur les services universitaires compétents et les associations étudiantes.

La majorité des procédures universitaires (inscriptions, conventions de stage, règlements, démarches sociales, etc.) sont exclusivement rédigées en français. Or, les étudiants internationaux, qui constituent une part importante des effectifs dans de nombreux établissements, ne maîtrisent pas toujours suffisamment la langue pour appréhender des documents officiels complexes. Cela engendre des erreurs, des retards de démarches et une source d'anxiété inutile.



REVENDICATIONS

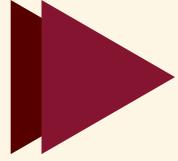
Dans un contexte de forte internationalisation de l'enseignement supérieur et de mobilité croissante, garantir l'accès à l'information administrative est un impératif d'égalité et de respect des droits. Ne pas proposer de traductions adaptées constitue une discrimination indirecte et met en difficulté des étudiants déjà fragilisés par l'éloignement et l'adaptation à un nouvel environnement.

La FNAEL demande à chaque université de traduire systématiquement ses documents administratifs essentiels, incluant les formulaires d'inscription, les conventions de mobilité, les règlements intérieurs et les documents d'information relatifs aux aides sociales et à la vie étudiante, dans les trois langues les plus parlées par ses étudiants, en complément du français.

Axe social

Les étudiants en mobilité, qu'elle soit entrante ou sortante, sont particulièrement exposés à des situations de stress, d'isolement et de mal-être psychologique. L'éloignement des repères familiaux, sociaux et culturels, combiné à la pression académique et aux démarches administratives, fragilise ces publics. Pourtant, dans de nombreux établissements, l'accès à un soutien adapté spécifique reste insuffisant, voire inexistant. Alors que les troubles de santé mentale chez les étudiants progressent de façon préoccupante¹, il est nécessaire d'agir sans délai pour prévenir la détresse psychologique et garantir des parcours universitaires dans des conditions optimales.

La FNAEL demande à chaque université de mettre en place un accompagnement psychologique dédié aux étudiants en mobilité, facilement accessible, gratuit et intégré aux services de santé universitaire. Ce dispositif devra prendre en compte les besoins spécifiques liés à la mobilité et proposer ses services dans les langues les plus parlées par les étudiants de l'établissement.



REVENDICATIONS

Les services de santé étudiante (SSE), les services universitaires des activités physiques et sportives (SUAPS) et autres dispositifs d'accompagnement (aides sociales, accompagnement psychologique, activités culturelles) sont souvent mal identifiés par les étudiants. Cette absence de visibilité prive une partie de la communauté étudiante de ressources essentielles pour leur bien-être, leur santé et leur intégration à la vie universitaire. Renforcer l'information et la visibilité de ces services, notamment pour les étudiants en mobilité qui ignorent souvent leur existence, permettrait d'améliorer leurs conditions d'études et de vie plus globalement.

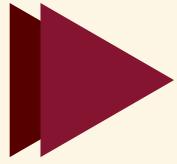
La FNAEL demande à chaque université d'assurer une information régulière et accessible à l'ensemble de ses étudiants - qu'ils soient en mobilité entrante, sortante, ou non - sur tous les dispositifs existants, notamment le SSE, le SUAPS et les services sociaux et culturels. Cette communication doit passer par des supports multiples : réunions d'information, mails, brochures traduites et affichage dans les lieux de vie étudiante.

¹ En décembre 2024 55% des jeunes de 18 à 24 ans déclarent avoir déjà été affectés par un problème de santé mentale - Source Odoxa



FNAEL





QUI SOMMES-NOUS ? - LA FNAEL

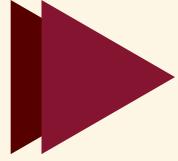
La FNAEL est la Fédération Nationale des Associations Étudiantes Linguistes.

Fédération sous Loi 1901 et apartisane, elle vise depuis 2018 à représenter et défendre les droits des étudiants et étudiantes linguistes. Composée d'une dizaine d'associations à travers la France, **la FNAEL est la 1ère organisation représentative des étudiants et étudiantes linguistes du pays.** Formation par les pairs, projets concrets par et pour les étudiants et étudiantes, et représentation à l'échelle locale comme nationale, **c'est plus de 130,000 étudiants et étudiantes** que nous représentons à travers la France.

La FNAEL est engagée dans **de nombreux enjeux sociétaux** pouvant toucher les étudiantes et étudiants linguistes, notamment la lutte contre toute forme de discrimination, la transition écologique, et la promotion des langues de France.

Les valeurs qui animent la FNAEL sont ancrées dans **la promotion du plurilinguisme**, c'est-à-dire la reconnaissance et la valorisation de la richesse des langues, mais aussi dans l'inclusivité. La fédération s'engage pour que chaque étudiant, quelle que soit son identité ou son parcours, puisse trouver sa place. **La diversité, qu'elle soit linguistique ou culturelle**, est un moteur de son action, tout comme l'innovation dans ses méthodes, l'encouragement à la citoyenneté et une ouverture forte vers l'Europe et le monde, afin de favoriser les échanges internationaux. Pour rester au plus proche des réalités étudiantes, la FNAEL mène régulièrement des actions, comme des enquêtes, notamment celle réalisée en avril 2025 sur les conditions d'accueil et d'études des étudiants internationaux.





QUI SOMMES-NOUS ? - NOS CONTACTS

Kassandra Andrade

Présidente

06 42 66 00 18

présidence@fnael.org



Jeanne Vallet

1ere Vice-présidente en charge de la formation

06 44 32 42 82

jeanne.vallet@fnael.org



Jules Mahéas

En charge de l'indicateur du coût de la mobilité

07 81 89 12 31

international@fnael.org



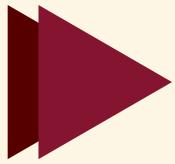
Maëlle LEFOUEST

En charge de l'indicateur du coût de la mobilité

07 82 55 86 31

maelle.lfst@fnael.org





MÉTHODOLOGIE

Pour chacune des catégories suivantes, un chiffre correspondant aux dépenses pour un mois de mobilité est calculé par destination, permettant ainsi d'obtenir une moyenne des dépenses mensuelles dans chaque destination.

L'indicateur du coût de la mobilité s'articule ensuite en deux chiffres clés :

- une moyenne des dépenses à la rentrée, incluant une mensualité de chaque catégorie ;
- une moyenne des dépenses pour le séjour complet, incluant dix mensualités des frais de vie courante et des frais modulaires, auxquelles s'ajoutent une seule mensualité des frais spécifiques de rentrée et des frais spécifiques de mobilité.

Frais de vie courante

Les calculs s'appuient sur la méthodologie de l'indicateur du coût de la rentrée 2024 du réseau de la FAGE.

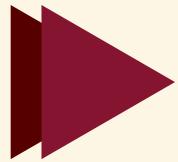
Frais spécifiques de rentrée

Les calculs s'appuient sur la méthodologie de l'indicateur du coût de la rentrée 2024 du réseau de la FAGE.

Frais spécifiques à la mobilité

Frais de voyage

Données : L'indicateur prend en compte les trajets en avion pour les 5 plus grandes villes d'envoi d'étudiantEs en mobilité de France, c'est-à-dire Nancy, Strasbourg, Marseille, Grenoble et Nantes, à raison de deux allers-retours au cours de la mobilité.



MÉTHODOLOGIE

Critères : Pour un aller, est prise en compte la somme des éléments suivants au 1er septembre :

- Moyenne des prix d'un billet de train à partir des plus grandes villes d'envoi jusqu'à Paris sur le site SNCF
- Prix d'un billet de navette depuis la gare jusqu'à l'aéroport
- Moyenne des prix d'un billet d'avion à partir de Paris jusqu'à chaque ville d'accueil sur les sites Air France (tarif étudiant) et EasyJet (tarif adulte)

Pour un retour, est prise en compte la somme des éléments suivants au 30 juin :

- Moyenne des prix d'un billet d'avion à partir de chaque ville d'accueil jusqu'à Paris sur les sites Air France (tarif étudiant) et EasyJet (tarif adulte)
- Prix d'un billet de navette depuis l'aéroport jusqu'à la gare
- Moyenne des prix d'un billet de train à partir de Paris jusqu'aux plus grandes villes d'envoi sur le site SNCF

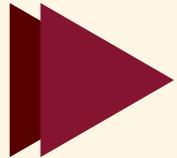
Source : StatErasmus+, Air France, EasyJet, SNCF

Frais d'immigration

Données : L'indicateur compte les frais d'immigration nécessaire pour rester 10 mois dans le pays d'accueil en étant étudiant provenant de l'Union Européenne.

Critères : Le profil est celui d'un étudiant provenant de l'Union Européenne et partant en séjour Erasmus+ pour une année universitaire complète, soit une durée de 10 mois. Les frais d'immigration sont donc ceux des démarches nécessaires à rester sur le territoire d'accueil pour cette période.

Source : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères



MÉTHODOLOGIE

Certification en langue

Données : Certaines universités requièrent un niveau de langue spécifique afin de suivre les cours en tant qu'étudiant international. L'indicateur prend en compte le coût d'une telle certification.

Critères : Le niveau de langue pris en compte est celui exigé par chaque université d'accueil. Une moyenne du prix de toutes les certifications reconnues permettant d'attester de ce niveau est réalisée.

Source : Universités d'accueil et certifications en langue

5) Frais modulaires

Menstruations

Données : Il s'agit des frais liés aux protections périodiques et aux anti-douleurs.

Critères : L'indicateur compte le coût de 30 serviettes hygiéniques, soit une utilisation de 6 serviettes par jour pour une durée de menstruation de 5 jours, ainsi que d'une boîte d'anti-douleurs.

Source : Enseignes de grande distribution locales (c.f. "alimentaire")